



**Eric Bertinat**

11, avenue Henri-Golay  
1203 – Genève

**Vicariat Episcopal Catholique Romain**

A l'att. de Mgr Farine  
Evêque auxiliaire  
Rue des Granges 13  
1204 - Genève

Genève, le 11 novembre 2010

Monseigneur

Je me permets de prendre contact avec vous pour connaître votre position vis-à-vis d'un des objets soumis à votation cantonale, dans votre diocèse de Genève : l'extension des heures d'ouverture des magasins (LHOM). Cette modification de loi autorisera les commerces à ouvrir le premier dimanche des fêtes de Genève, les 2 dimanches qui précèdent le 24 décembre, ainsi que le 31 décembre.

C'est très clairement permettre le travail dominical, en total irrespect du 3ème commandement de Dieu qui nous demande de sanctifier le Jour du Seigneur. L'Eglise, quant à elle, précise que cette sanctification passe par le culte que tout catholique doit rendre à Dieu en ce jour. Or, le repos dominical est une condition pour que ce culte soit authentique; comment avoir l'esprit disponible pour les affaires spirituelles si la journée est remplie de préoccupations matérielles? Travail ou shopping, peu importe, ce sont là des obstacles au culte divin. Il y a déjà suffisamment d'activités indispensables le dimanche (médecine, urgence, transport, etc.).

Nous voilà à deux semaines de ce scrutin et, sauf erreur de ma part, il n'y a pas eu de prise de position de votre part à l'attention des catholiques genevois. L'association **Perspective**

**catholique**, que nous vous avons présentée dans un précédent courrier (15 septembre), mène campagne<sup>1</sup> contre cet objet et souhaiterait connaître votre position sur ce sujet.

La Conférence des évêques suisses a su prendre son parti sur une votation nationale (le renvoi des criminels étrangers). Il est donc imaginable que l'évêque auxiliaire en charge du diocèse s'exprime sur un sujet cantonal. Si l'enjeu spirituel de cette votation ne vous aura pas échappé, nous nous permettons d'attirer respectueusement votre attention sur les résultats serrés qui sont attendus. Aussi, un rappel de votre part de l'importance qu'accorde l'Eglise catholique à la sanctification du dimanche serait bienvenu dans la campagne de votation. De nombreux catholiques restent fidèles à l'enseignement de l'Eglise et sauront être attentifs à vos propos.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monseigneur, l'expression de nos sentiments dévoués.

**Eric Bertinat**  
Président

---

<sup>1</sup> Voi notre site [www.perspective-catholique.ch](http://www.perspective-catholique.ch)